



NOVEMBRE 2024

La Lanterne

Bulletin d'information des sociétaires de Paris-Jardins

Une rentrée déjà bien entamée



Couleurs d'automne dans le bois du Dimanche

Société anonyme coopérative

PARIS-JARDINS

numéro 208

Cour d'Honneur, Boulevard Henri Barbusse 91210 DRAVEIL

01 69 42 30 22 secretariat@paris-jardins.fr

Voir les horaires du secrétariat en page 6

www.paris-jardins.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour,

Quand je me promène dans Paris-Jardins, il me semble que les haies sont de plus en plus hautes, que les trottoirs sont moins bien entretenus, que les voitures sont plus nombreuses à être mal garées.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, avec leur cortège de bonnes résolutions.

Dans ce contexte, j'en profite pour vous rappeler (si nécessaire) vos obligations prévues dans le règlement intérieur que vous avez signé en entrant dans la société Paris-Jardins.

Les voitures doivent être garées sur le lot de leur propriétaire.

Elles ne doivent pas être stationnées sur les trottoirs, gênant ainsi la circulation des piétons et forçant les poussettes à circuler sur la route.

- Chaque sociétaire est chargé du nettoyage et de l'entretien des trottoirs et des caniveaux le long de son lot. Il doit éliminer tout ce qui pourrait empêcher l'écoulement des eaux de pluie.
- La hauteur des haies ne doit pas dépasser 1,80 m. Les arbres qui les envahissent doivent être éliminés (la plantation d'arbres doit être située au minimum à 2 m des limites séparatives).
- Pour la Cour d'Honneur et la Perspective, les clôtures en béton préfabriquées doivent être restaurées et peintes en blanc.
- Les dimanches et les jours fériés, l'emploi de machines bruyantes est interdit (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, karchers...).

Tous ces rappels du règlement intérieur semblent nécessaires pour que notre cadre de vie, que nous aimons tant, soit préservé.

Péjusement vôtre

Michel Dardenne

Président de Paris-Jardins

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
SOMMAIRE	3
À LA UNE	4
Réhabilitation du réseau des eaux usées	4
L'orangerie	5
Notre nouvelle secrétaire	6
NOS COMMISSIONS	7
Environnement	7
Inter-commissions	10
Communication...Le site Internet	11
Travaux	12
Urbanisme	13
Circulation et stationnement	15
Solidarité intergénération	16
CULTURE ET LOISIRS DE PJ-NOTRE QUOTIDIEN	17
La fête d'été-Tombola-Brocante	17
Le théâtre	19
La fête d'automne	20
Soirée Whisky et Gin	21
Le mot du bureau	22
Rendez-vous 2024	23
Rendez-vous 2025	24
NOTRE QUOTIDIEN	25
Mozart et ses contemporains à Paris-Jardins	25
Recettes péjistes	26
L'ASSOCIATION SPORTIVE PARIS-JARDINS	27
Nouveauté de rentrée, un tournoi de Football	27
Du côté du Tennis	28
Tournoi de doubles de tennis	29
LES AMIS DE L'HISTOIRE-NOTRE HISTOIRE	30
Les journées du Patrimoine	30
Histoire d'une cité-jardins : la cité Ungemach à Strasbourg	31
Marie-Christine Pontarollo et la restauration de la Lanterne	33
RADIO PJ	34
Pavillons à vendre.	34
Décès-Petites annonces	36

Réhabilitation des eaux usées

Le projet de réhabilitation de notre réseau des eaux usées est arrivé à mi-parcours : 2,5 kms ont été remplacés depuis le début du chantier le 11 mars dernier.

L'ensemble des branchements entre vos propriétés et ce nouveau réseau est aussi réalisé pour les zones 1, 2 et 3.1 (en cours de finalisation).

Après avoir échangé avec de nombreux sociétaires, il apparaît que vous êtes plutôt satisfaits de ces travaux, et notamment de l'entreprise de travaux publics qui nous accompagne (TPE). Cependant, comme certaines familles l'ont vécu les 7 et 8 novembre pendant plus de 24 heures, nous ne sommes pas à l'abri d'une coupure d'eau suite à nos travaux. C'est déjà arrivé et cela se reproduira certainement.

L'explication est simple : avant de démarrer nos travaux chaque propriétaire/concessionnaire d'un réseau souterrain à Paris-Jardins (Orange, Enedis, GRDF, Suez, la Saur ...) nous a transmis ses plans d'implantation. Hélas, les plans de la Saur sont parfois erronés de quelques mètres, ce qui peut entraîner un coup de pelleteuse malheureux. Dans la majorité des cas, la réparation est effectuée dans la journée mais cela n'a pas été le cas le jeudi 7 novembre puisqu'il a fallu 24 heures. La meilleure solution pour éviter de trop subir d'éventuels futurs désagréments est, lorsque les travaux sont à proximité de chez vous, de prévoir quelques bouteilles d'eau minérale et/ou de l'eau dans un jerrican ou autre contenant.

Un autre sujet va démarrer au cours de l'année 2025. Il s'agit de la réhabilitation de chaque réseau d'évacuation des eaux usées des propriétés de Paris Jardins c'est-à-dire entre la maison et le nouveau réseau général de Paris Jardins.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), qui finance aujourd'hui 60% des travaux en cours, impose pour chaque canalisation d'évacuation privée, une rénovation des évacuations des eaux usées. Pour cela, nous sommes en train de travailler avec l'AESN pour comprendre les différents scénarios qui nous seront proposés.

A l'identique de l'année dernière où nous vous avons présenté les travaux de la réhabilitation du réseau général, nous allons vous proposer une réunion d'information au cours de la seconde quinzaine du mois de janvier prochain concernant la rénovation de vos réseaux d'évacuation de vos eaux usées. Ainsi, chaque sociétaire disposera d'une bonne visibilité quant aux différentes solutions proposées, sachant qu'un seul scénario devra être retenu par Paris Jardins si nous souhaitons recevoir des subventions de l'AESN. Ici aussi le Conseil d'Administration et d'autres bénévoles pourront vous aider à avancer sur ce sujet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'équipe projet qui se réunissent chaque vendredi à partir 13h30 à la véranda du Château pour la réunion de chantier hebdomadaire (tous les acteurs sont présents : Paris-Jardins, le maître d'œuvre et TPE).

Dominique Larue
Administrateur





L'Orangerie

Beaucoup d'entre vous interrogent régulièrement le Conseil d'Administration sur le devenir de L'Orangerie. Cet article vise à répondre à ces interrogations, afin que chacun dispose d'une vision globale de la situation à fin octobre 2024.

Mais, pour cela, replongeons nous dans les 24 derniers mois.

Initialement, la Ville de Draveil a souhaité redynamiser le cœur de ville en s'appuyant notamment sur la rénovation et la relance du Cinéma l'Orangerie, dont les murs appartiennent à Paris-Jardins. A cette fin, une convention cadre fixant les modalités d'un partenariat culturel et de la rénovation du Cinéma l'Orangerie a été conclue entre la Ville de Draveil et la société *Cinémas Draveil*. Cette société a été mise en contact avec Paris-Jardins par la Mairie.

Dans le cadre de cette convention, il était convenu que la Ville de Draveil apporterait son aide financière à la société *Cinémas Draveil* par le double biais d'une subvention d'investissement pour financer les travaux de rénovation du Cinéma l'Orangerie, puis d'une subvention annuelle de fonctionnement.

Le Cinéma l'Orangerie devant faire l'objet de travaux de rénovation et réhabilitation lourds (estimés entre un million et un million et demi d'euros) pour permettre à nouveau l'exploitation d'un cinéma, un projet de rénovation et réhabilitation a été déposé par la société *Cinémas Draveil* auprès de la Ville de Draveil.

C'est dans ce cadre que, le 20 décembre 2022, la SAC Paris Jardins a signé un bail commercial avec la société *Cinémas Draveil* pour une durée de 15 années à usage à titre principal d'activité de cinématographie et para cinématographie.

Le bail a été consenti moyennant un loyer annuel, avec une franchise de loyers expirant au terme d'une période de 18 mois à compter du 1er juillet 2024, date prévue du début d'exploitation du cinéma.

Au regard des travaux nécessaires de réhabilitation, des négociations sont intervenues entre les parties, en présence de représentants de la commune de Draveil.

A partir de 2023, les relations avec la société *Cinémas Draveil* sont devenues de plus en plus difficiles et des différents récurrents concernant la réalisation et le financement des travaux ont retardé l'ouverture du Cinéma l'Orangerie à la date initialement convenue du 1er juillet 2024.

En juillet 2024, la société *Cinémas Draveil*, dont le groupe faisait face à des difficultés financières, annonçait qu'elle souhaitait abandonner le projet et sollicitait la résiliation amiable et anticipée du bail.

A cette date, nous avons pu constater qu'un simple curage avait été réalisé par la société *Cinémas Draveil* dans les lieux loués tandis que Paris-Jardins avait procédé à la réparation des fuites sur chéneaux, au chemisage des descentes de gouttières et à la réparation de la cheminée, remplissant ses obligations contractuelles.

A court terme, notre objectif prioritaire est de récupérer le bail de façon amiable.

De leur côté, Monsieur le Maire et son adjointe à l'Urbanisme, Mme Doncarli, ont soumis à la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine le projet d'une reprise du cinéma en assurant le financement de la réhabilitation du Cinéma l'Orangerie et sa gestion. La Mairie de Draveil a réaffirmé son souhait que la réhabilitation du Cinéma l'Orangerie soit une priorité pour la ville.

Aujourd'hui, nous sommes en attente de connaître la décision et les modalités d'une reprise par la VYVS.

Pour rendre ce projet possible, le Conseil d'Administration est mobilisé. Il espère revenir vers vous d'ici quelques semaines avec de bonnes nouvelles pour les cinéphiles.

Notre nouvelle secrétaire



Paris Jardins a accueilli sa nouvelle secrétaire début septembre.

Lors de vos passages au château, vous serez donc amené à faire la connaissance de **Catherine Martin**.

C'est une pétillante quinquagénaire qui a acquis l'expérience de son métier dans des domaines très divers tel que le bâtiment, la restauration, la librairie où elle a occupé un poste similaire pendant près de 18 ans.

Elle se tient désormais à votre disposition aux horaires d'ouverture du secrétariat et s'emploiera à répondre à vos demandes avec bienveillance et bonne humeur.

Le secrétariat est ouvert :

- mardi de 13h à 16h
- mercredi de 10h30 à 13h30
- jeudi de 13h à 16h
- vendredi de 10h30 à 13h30
- samedi de 10h à 12h

Pour contacter les différentes commissions :

Conseil d'Administration	conseil@paris-jardins.fr
Commission Environnement	environnement@paris-jardins.fr
Commission Finances	finances@paris-jardins.fr
Commission Communication	communication@paris-jardins.fr
Commission Solidarité Intergénération	intergenerations@paris-jardins.fr
Commission Juridique	juridique@paris-jardins.fr
Commission Lanterne	lanterne@paris-jardins.fr
Commission Sécurité	securite@paris-jardins.fr
Commission Travaux	travaux@paris-jardins.fr
Commission Urbanisme	urbanisme@paris-jardins.fr

Environnement

Point sur l'opération bambous du Parc aux Daims

Afin de se conformer aux exigences de l'AVAP, la commission environnement a proposé au CA de supprimer les bambous qui colonisaient le Parc aux Daims.

Les sociétaires volontaires se sont mobilisés pour venir les couper. Ceux qui étaient intéressés pour en récupérer ont ainsi pu fabriquer de solides tuteurs.

L'entreprise TPE en charge des travaux de réfection du réseau d'eaux usées est venue par la suite avec une grosse pelleteuse pour retirer les rhizomes.

Compte tenu de la difficulté d'accès, plusieurs bambous n'ont pas pu être retirés. D'autres ont échappé aux griffes du godet. Une grosse partie des rhizomes dessouchés a été évacuée fin octobre ; TPE a fait revenir la pelle pour recréuser.

Néanmoins, un fauchage régulier et la ténacité de nos jardiniers seront nécessaires pour venir à bout des bambous ces prochaines années. Nous espérons que nos efforts seront fructueux



Le parc aux Daims sans les bambous

Quelques plantations d'automne

Comme vous avez pu le constater, ou aurez l'occasion de le constater lors de l'une de vos balades dans Paris-Jardins, l'îlot du Miroir a été remis en état par notre régisseur.

Un peu de patience, chers péjistes, un nouvel arbre buissonnant a été planté afin de remplacer les ronces qui avaient envahi cet espace.

Il s'agit d'un *Sambucus nigra* "Black Lace".

L'abri existant pour la poule a été laissé et une petite cabane pour la poule d'eau devrait prochainement voir le jour.

Aux abords du château, une nouvelle série de plantations a eu lieu, notamment grâce aux dons de péjistes, en hémérocailles et agapanthes.



Gare aux frelons asiatiques

Le mois dernier, notre régisseur Ludovic a fait intervenir une société pour détruire un nid de frelons asiatiques situé dans le chemin des Écoliers près de la barrière.

L'année dernière, c'étaient 2 nids qui avaient également été détruits.

Nous attirons votre attention sur le fait d'être vigilants, et surtout de ne pas hésiter à nous contacter si vous repérez des nids sur le domaine.

Bien qu'à cette époque de l'année la plupart des Frelons meurent littéralement de froid (13°C), les nids de la saison servent de refuges aux reines et surtout d'hôtels pour une prochaine colonie, ce qui facilitera leur développement. Il est ainsi important de ne pas les laisser en place mais bien de les éradiquer !

Pour que la lutte soit efficace, il faudrait que les nids se trouvant chez les sociétaires soient aussi détruits.

Si vous en avez chez vous, n'hésitez pas à contacter la commission Environnement qui pourra vous épauler sur le sujet.



les nids de frelons

Environnement

Élagage ou abattage d'arbres chez les sociétaires



Vous prévoyez une intervention (élagage ou abattage) sur des arbres de votre propriété ?

ÉLAGAGES

Dans la continuité de la volonté de ses fondateurs, la Société Coopérative Paris-Jardins est désireuse de conserver des espaces boisés de qualité sur l'ensemble du domaine commun et privé.

Les Sociétaires sont garants de l'entretien des arbres sur leurs lots. La Société Coopérative Paris-Jardins souhaite inciter les Sociétaires à l'entretien raisonné de ce patrimoine.

La Société Coopérative Paris-Jardins propose les prestations d'élagueurs sélectionnés par le Conseil d'Administration.

Pour les arbres présentant un intérêt paysager, et à condition que les travaux soient effectués par l'un des élagueurs sélectionnés, la participation de la Société Coopérative Paris-Jardins peut atteindre 50 % des frais d'élagage (hors broyage et évacuation).

Les participations financières aux élagages sont établies dans la limite du budget de la Société Coopérative Paris-Jardins, sur demande justifiée du Sociétaire, après avis de la commission Environnement et décision du Conseil d'Administration.

ÉLAGUEURS SÉLECTIONNÉS

Nous ajoutons cette année cet élagueur particulièrement qualifié.

- **FORET DE L'ILE DE FRANCE 01.60.75.20.27** <https://foret-idf.fr/>

Les 3 entreprises ci-dessous sont intervenues ces dernières années à Paris-Jardins

- **PELLEGRIN & FILS 01 60 15 35 87** <https://www.paysagiste91.fr/>
- **PAULIAT 01 69 44 36 52** <https://www.elagage-pauliat.com/>
- **ARBROPARC 01 71 12 64 64** <https://www.arbroparc.com/>

POUR SOLLICITER LA PARTICIPATION DE PARIS-JARDINS

Votre demande doit parvenir au secrétariat de Paris-Jardins **avant le 15 janvier 2025.**

Vous trouverez ci-après le document à renseigner (aussi disponible au secrétariat).

Le devis de l'élagueur devra être joint (avec détail des prestations, notamment le montant du poste broyage/ évacuation)

Des représentants de la commission Environnement prendront contact avec vous pour une visite sur place.

La réponse du Conseil d'Administration, précisant le montant de la participation, vous parviendra au plus tard le 15 février 2025.

Environnement

ABATTAGES

Inscription de la demande au secrétariat de Paris-Jardins : avant le 15 janvier 2025.

Visite sur place par des membres de la commission environnement. Le sociétaire indique quel est son choix de replantation.

Accord ou refus d'abattage donné par le CA, au plus tard le 15 février 2025. Les avis d'abattage concernent des arbres présentant une valeur patrimoniale ; ils ne concernent pas les arbustes.

En cas d'accord, le sociétaire s'engage à replanter l'espèce choisie dans un délai de 2 ans.

Paris-Jardins ne participe pas financièrement aux abattages.



DEMANDE CONCERNANT L'ÉLAGAGE OU L'ABATTAGE D'ARBRE

Saison 2024/ 2025

Nom et prénom _____

Adresse _____

n° de lot _____

Téléphone (mobile de préférence) _____

Courriel _____

MA DEMANDE CONCERNE L'ÉLAGAGE D'UN OU PLUSIEURS ARBRES

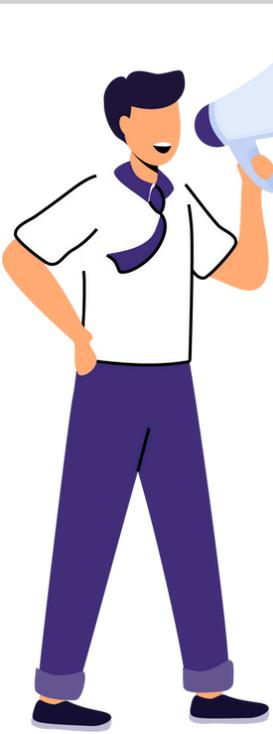
Essences des arbres

MA DEMANDE CONCERNE L'ABATTAGE D'UN ARBRE

Essence de l'arbre : _____

Raison de la demande d'abattage : _____

Inter-Commissions



Domaine urgent ou plus d'actualité...

C'est selon !

La bouteille vous attend toujours ! Il y a un an, j'avais mis une bouteille de champagne en jeu : « *Une bouteille de Champagne à gagner* »

Condition : être le premier qui trouve de quand date ce texte, paru dans une *Lanterne* : « Je remercie les sociétaires qui, pendant l'été, ont coupé leurs haies et nettoyé leurs trottoirs » ?

Envoi par mail au secrétariat de Paris-Jardins : la date et l'heure seront pris en compte Malheureusement, personne ne s'est manifesté, à ce jour...

Et force est de constater que certains trottoirs sont toujours dans un triste état et les caniveaux envahis par des mauvaises herbes.

Comment faire penser à quelques sociétaires qu'il existe un Règlement Intérieur avec des obligations. Notamment : obligations de l'article 20 du RI ? ... Plusieurs pistes sont à explorer. Un concours du trottoir le plus mal entretenu ; ou un jeu de piste avec des photos ; un classement des trottoirs... ?

Egalité, balle au centre : la hauteur des haies. Car certaines haies ont bien poussé.

La pousse de l'année a dépassé les 30 cm (selon des données très officielles) Les haies qui débordent pourraient faire aussi un sujet de choix.

Pour l'anecdote : récemment, la ville nous a demandé de faire élaguer une haie, qui dépassait tellement sur la rue que les camions de ramassage des végétaux, c'est un comble, ne pouvaient plus passer entre une voiture garée d'un côté et la haie de l'autre.

Certains arbres se déploient tellement que leurs branches raclent le toit des camions.

La commission Environnement a prévu de faire un tour du domaine et de mettre un petit rappel dans la boîte aux lettres, avec toute la bienveillance et la patience dont PJ peut faire preuve ...

Ce qui ne signifie en aucune façon qu'il faille abuser de la dite patience La commission va aussi vous donner des indications concernant les plantes à préférer pour les haies.

Comme vous avez certainement pu le constater, certaines espèces vieillissent mal après quelques années. Les espèces "dites locales" sont à privilégier. Vous en trouverez une liste dans l'AVAP.

Bien Pèjusement vôtre

Werner Lembach pour l'inter-commissions

Urbanisme-Environnement

Communication

Le site internet de Paris-Jardins

Petite mise à jour sur les actions liées au site internet : les éléments qui se trouvaient sur l'ancien site .net ont pu être basculés sur www.paris-jardins.fr, qui devient ainsi notre seule vitrine sur le web, évitant toute confusion.

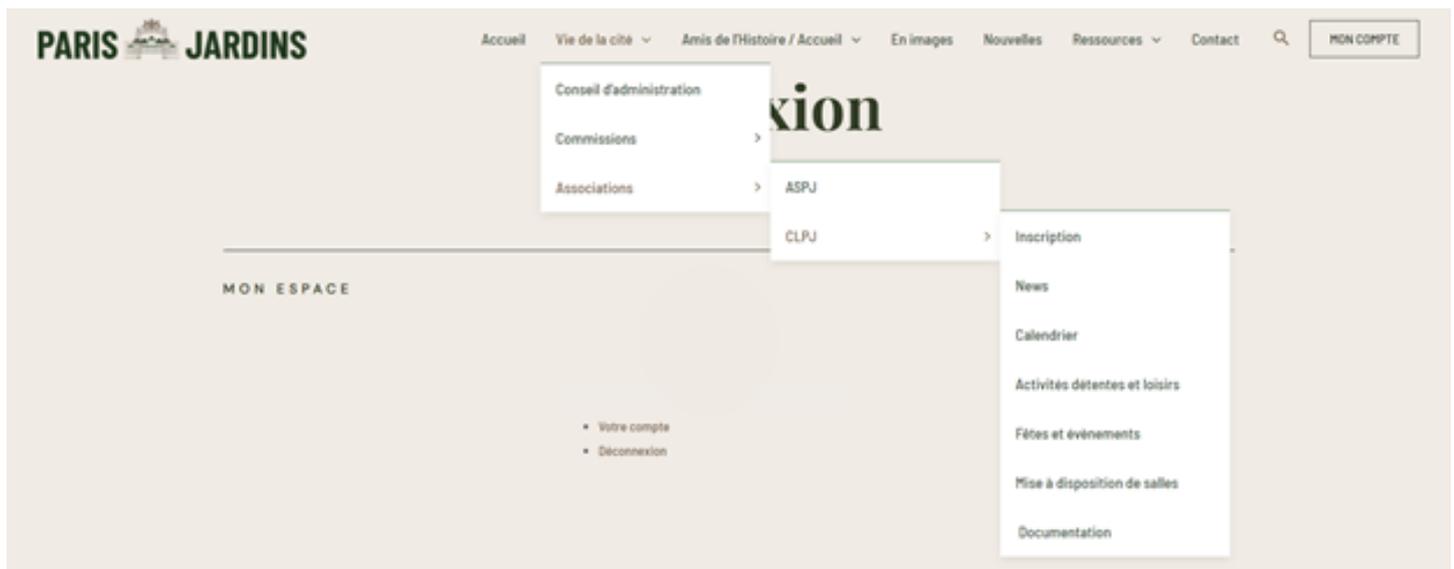
Un grand merci à Valentin pour son aide sur ce chantier ! Les actions de mise à jour ne sont cependant pas finies et les diverses parties prenantes (CA, Amis de l'histoire, CLPJ, ASPJ) tentent de se former pour les faire fonctionner. N'hésitez pas à vous rendre sur le site et à nous faire part de vos remarques.

Certains menus du site ne sont visibles que si vous êtes connectés avec un compte utilisateur enregistré. C'est le cas pour "Vie de la cité" qui permet l'accès à CLPJ, à l'ASPJ, aux Amis de l'Histoire et aux commissions.

Attention à bien saisir votre adresse physique à PJ dans votre profil ! A bientôt sur le net.

Dimitri Charton

Coordinateur du projet



Travaux

En cette fin d'année voici un point d'avancement des dossiers suivis par la commission travaux.

Domaine

Lampadaires :

Un relevé complet des 18 lampadaires défectueux a été fait début octobre et transmis à la mairie. Ce relevé a été facilité par l'arrivée dans les mois d'hiver, où la nuit tombe tôt ! Nous effectuerons un contrôle d'ici la fin de l'année afin de vérifier l'avancée de SATELEC et leur remise en fonctionnement effective.

Frais Ruisseau :

Comme annoncé dans la précédente Lanterne, le Frais ruisseau a été coupé fin juin pour les besoins des travaux d'assainissement, puis nettoyé par Ludovic. Le ruisseau coule à nouveau depuis mi-octobre.

Portillon allée de Villeneuve :

Nous sommes bien conscients que l'annonce de la pose de ce portillon est décalée de mois en mois, et nous en sommes bien désolés.

Tout d'abord, il faut préciser que ce portillon, voté par les sociétaires, est resté une priorité pour la commission et n'a pas été abandonné. Nous suivons de près l'entreprise avec laquelle nous sommes engagés, afin de mener à bien ce projet. Aujourd'hui, nous pouvons vous annoncer une pose pour fin novembre 2024, et une électrification début 2025, en lien avec ENEDIS.

Sinistre du mur avenue du général de Gaulle :

Le mur du Général de Gaulle, qui avait été dégradé par un bus devant le commissariat, a été réparé par l'entreprise CARDARELLI au moins de septembre dernier, et les frais pris en charge par l'assurance de KEOLIS.

Château :

Logement 5 :

Les travaux du logement 5 ont été faits et terminés. Le logement a maintenant un nouveau locataire depuis le mois de juillet, bienvenue à lui !

Logement 11 :

Les travaux du logement 11 sont en cours et seront terminés à la fin de l'année. Ce logement, au 3^e étage du château (sous la toiture centrale), sera complètement isolé afin d'avoir un DPE conforme pour la location.

Le bar :

La commission travaux et CLPJ ont fait les études et devis nécessaires à la rénovation du bar. Le dossier est en attente des conclusions des différentes expertises d'assurance. Une fois que l'assurance aura donné son accord pour les travaux, nous pourrons les programmer.

Nous avons bon espoir de lancer le chantier en 2025 et de retrouver notre lieu de convivialité.

Volets du château :

Les volets de la salle de Billard seront remplacés d'ici la fin de l'année. La salle pourra retrouver sa luminosité !

Nous restons disponibles à l'adresse mail travaux@paris-jardins.fr pour toute demande ou signalement.

Hélène Durieux pour la Commission travaux



Urbanisme

La commission urbanisme étudie les projets de travaux en lien avec l'habitat et l'espace extérieur (clôture, cabanon, portail, toiture, façade...) des sociétaires.

Tout projet de modifications, avant d'être réalisé, doit être remis à la Commission Urbanisme qui se charge de vérifier sa conformité avec le Règlement Intérieur de Paris Jardins, les prescriptions de l'AVAP et le Plan local d'urbanisme zone UK.

Il est ensuite soumis pour approbation au Conseil d'Administration, et ce, préalablement à tout dépôt en mairie.

Enfin, l'Architecte des Bâtiments de France instruit votre dossier en dernier lieu.

Traiter une demande de travaux prend du temps entre la commission urbanisme, le CA, la mairie, sans oublier l'architecte des bâtiments de France. Il faut compter environ deux mois.

Les travaux ne peuvent, bien entendu, pas démarrer tant que l'ensemble des accords n'a pas été validé.

Nous avons deux principaux champs d'actions :

A/ Les travaux d'amélioration, d'entretien, de création, de mise en conformité et d'agrandissement...

Si vous avez un projet de travaux (toiture, fenêtre, portail...), vous devez nous adresser un dossier comportant les pièces suivantes :

1. Le plan de situation de la parcelle
2. Le plan de masse
3. Le dessin côté du projet (en précisant l'échelle)
4. Les photo et notice explicatives du projet en précisant la nature et la couleur des matériaux
5. Le formulaire simplifié (à télécharger sur la page « règles d'urbanisme » du site municipal)

Si vous avez un projet d'agrandissement, il est préférable de vous faire accompagner d'un architecte

Avant tout projet, il convient de vérifier vos droits à construire en utilisant la formule suivante :

$$X = 135 + 0,03 (\text{Surface cadastrale} - 500) = \text{emprise au sol maximale autorisée}$$

Votre demande doit contenir :

1. Demande de permis de construire
2. Plan de situation de la parcelle
3. Plan de masse côté de la propriété
4. Plan des différentes façades du bâtiment avant et après projet
5. Plan des différents niveaux et en coupe
6. Photo et notice explicative en précisant la nature et la couleur des matériaux

NB : tout agrandissement aura un impact financier sur le montant de vos cotisations et de votre taxe foncière.



2/ les visites de conformité avant-vente

Lors de la mise en vente de votre pavillon, vous devez en avertir le secrétariat afin qu'un membre de la commission convienne d'un RDV. Il s'agit de procéder à une visite de conformité qui concerne la surface du bâti, la hauteur des haies, l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Chaque sociétaire a pris connaissance, signé et approuvé notre règlement intérieur. Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans le respect des règles et contraintes liées à notre environnement.

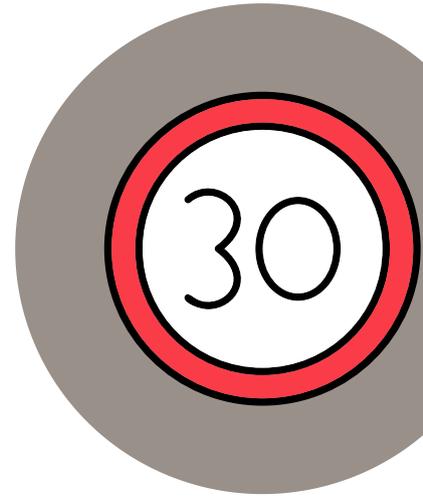
La commission Urbanisme

Pour nous contacter : urbanisme@paris-jardins.fr





Circulation et stationnement



Afin de préserver le calme, la sécurité et l'état des voies, nous vous rappelons que la circulation est régie selon les règles suivantes (en sus du code de la route) :

1. Vitesse limitée à 30 km/h
2. Usage des avertisseurs interdit
3. Les allées et les trottoirs ne doivent pas être encombrés par des stationnements abusifs.

Le parking du Cloître sera utilisé de préférence aux allées environnantes par les personnes se rendant à proximité (Château, tennis ou centre-ville).

Les voitures doivent être stationnées sur les lots et non sur les trottoirs et les espaces communs. Nous constatons une trop grande recrudescence de stationnements quasi permanents sur les routes, ce qui empêche les piétons de marcher sur les trottoirs.

Par ailleurs, un arrêt momentané aux abords du Château est toléré, mais ne doit en aucun cas gêner la sortie des sociétaires habitant à proximité.

4. L'usage des véhicules motorisés, y compris ceux à deux roues, est limité à l'accès au domicile, à l'exclusion de toute utilisation abusive (circulation continue, bruyante, traversée du domaine)

Enfin, il convient de rappeler aux enfants circulant dans le domaine (à pied, en vélo, en trottinette ou tout autre moyen de déplacement) d'être attentifs au sens de circulation ainsi qu'à leur proximité avec des véhicules motorisés. Certains comportements s'avèrent particulièrement dangereux.

Ségolène Huguenot pour le Conseil d'Administration



Solidarité-Intergénération

Après un été assez calme, la commission solidarité intergénération est heureuse de vous proposer différentes dates pour pouvoir se retrouver autour de différents sujet.

Forum des métiers : samedi 30 Novembre de 15h à 17h

Ce forum des métiers destinés aux plus jeunes, mais pas que...est proposé à tous ceux dont l'orientation ou la réorientation professionnelle questionne. Venez découvrir et échanger sur les différents parcours, formation et métiers présents parmi nos sociétaires, et pourquoi pas susciter des vocations. Tous les profils de métiers, formations sont bien entendu les bienvenus. Ce temps d'échange se clôturera pas un verre de l'amitié.



Galette des rois le 19 janvier 2025

Après quelque temps de pause, la galette revient sous un format légèrement différent.

Que les amateurs de galette se rassurent, elle sera toujours présente mais nouveauté cette année, elle sera confectionnée par les plus jeunes d'entre nous !

En effet, le matin de 10h à 12h , atelier pâtisserie durant lequel les plus jeunes vont confectionner les galettes, sous les conseils avisés des meilleurs pâtissiers qui souhaiteraient transmettre leurs astuces.

On vous attend donc nombreux au château pour cette réalisation collective, et on remercie les parents accompagnateurs qui viendront nous prêter main-forte en cuisine !

Dès 15h, nous vous proposons de nous retrouver tous au château pour un moment convivial et musical avec Gérard Hubert qui nous fait l'honneur d'animer à l'accordéon cette après-midi gourmande.



Café d'aide au numérique : dimanche 9 février de 15h à 17h

Aujourd'hui, le numérique s'impose pour des démarches du quotidien ; et c'est bien souvent un casse tête !

Qu'il s'agisse de prendre ou de donner des nouvelles à nos proches, faire des démarches administratives, limiter le temps d'écran des plus jeunes ou autre.

Nous ne sommes pas tous experts, mais nous pouvons tous donner 2 heures de notre temps pour tenter d'aider les petits tracas numériques du quotidien de nos voisins, autour d'une tasse de thé ou d'un café !

Venez nombreux avec vos questions informatiques ou téléphoniques : prenez vos téléphones et outils informatiques nécessaires avec vous.

Et venez nombreux tenter de résoudre les problèmes rencontrés par d'autres membres de la communauté.

Concert intergénération

La commission a un projet de concert le **dimanche 9 mars après-midi**.

Nous cherchons des musiciens en herbe ou déjà accomplis.

Si vous-mêmes ou vos proches avez la disponibilité et la générosité de venir jouer pour partager ce moment intergénérationnel avec ce concert des petits et des grands : contactez nous. (possibilité d'utiliser le piano disponible sur place)

06.37.24.27.60 Gwen Piette et Catherine Bonhommeau

La commission Intergénération se réunit ponctuellement.

Si vous souhaitez venir grossir ses rangs, envoyez nous un mail à intergenération@paris-jardins.fr

Aurore Tzarensky pour la Commission solidarité-intergénération



Culture et loisirs de PJ- Notre quotidien



Des danseuses aux couleurs de la fête

Ce sont ensuite les Péjistes inscrits au cours de zumba qui sont venus sur scène avec leur professeure Sophie Abdelli. Adultes et enfants - déguisés en pirates- se sont succédés pour nous offrir un spectacle de danses des plus réjouissants.

Comme le veut la tradition, la fête de l'été a été l'occasion de présenter les nouveaux Péjistes, chaleureusement accueillis dans notre communauté. Un tirage au sort a permis de dévoiler en direct les heureux gagnants des 5 plus gros lots de la tombola.

Les danseuses de Zumba



L'équipe Décoration en action

Enfin, "DJ Julien" a fait vibrer les Pjistes jusqu'au bout de la nuit.

Merci beaucoup aux bonnes volontés pour l'organisation de cette très belle soirée. RDV l'année prochaine !

Fête de l'été "muito bem"

Rendez-vous incontournable des Péjistes, la fête de l'été s'est déroulée le samedi 6 juillet, dans la joie et la bonne humeur.

Du vert, du jaune, une touche d'exotisme : c'est bien le Brésil qui était mis à l'honneur cette année.

Dès 18h, la Cour d'honneur retentissait des percussions de la Batucada, menée tambour battant par les membres de l'association *La Volière*, qui vise l'inclusion par la musique des personnes présentant un handicap mental.



Une batucada colorée et entraînante

Alors que la faim commence à se faire sentir, c'est le moment de s'installer et d'admirer la décoration.

Magnifiquement décorée par Joelle Piette et les participantes de l'atelier floral, une arche, fièrement dressée sur les marches du perron, donne le ton. Les tables, dressées d'une nappe blanche, qui entourent la Cour d'honneur, sont très vite occupées par des familles et des voisins, ravis de ce dîner en plein air.

Au menu ? Une spécialité brésilienne, bien sûr, avec de la feijoada, ragoût à base d'haricots noirs et de viande.

Un excellent dîner servi grâce à la mobilisation d'une équipe de Pjistes cuistots et de plongeurs volontaires.

A ce bonheur des papilles s'ajoute celui des yeux et des oreilles, avec le clou du spectacle : l'irruption surprise de deux danseuses de samba. Toutes de plumes et de paillettes vêtues, elles se sont déhanchées sur un rythme endiablé, et ont été vite rejointes par petits et grands venus danser.



Les nombreux bénévoles en cuisine



La tombola

Cette année, la tombola a battu son record des deux années précédentes, avec une recette de 1 467 €.

Nous remercions tous les enfants et parents qui nous ont prêté main-forte, ainsi que la patience d'Antoinette et Geneviève pour la préparation des carnets de tickets à souches ; et nous remercions les généreux Péjistes qui ont contribué aux lots et à l'achat de tickets.

Le nombre de lots bat lui aussi un record, atteignant presque les 100 lots à gagner !

C'est, en tout, 96 lots, très exactement, qui ont été remportés ! Merci aux commerçants et référents d'activités qui ont contribué à constituer ces lots.

Ce travail minutieux de collecte, de vente de tickets et de remise de lots s'étale d'avril à septembre : c'est un investissement en temps conséquent pour tous ceux qui y contribuent !

Un remerciement spécial à Mélanie Pacheco, qui, chaque année, prend le temps de démarcher les commerçants et nous permet ainsi de rendre cette tombola extrêmement attractive. Cette année, on peut dire qu'elle s'est surpassée !

Autre nouveauté : cette année, 263 tickets ont été vendus via hello asso.

Cette solution est pour nous idéale, car nous déposons directement les tickets dans votre boîte aux lettres.

Il n'est en effet pas évident pour les parents et les enfants de faire de multiples tournées de vente, en essayant de trouver pour chacun un moment de présence et de disponibilité.

Alors, n'hésitez pas l'année prochaine à passer par cette solution, qui facilite grandement notre travail de fournis dans les allées de la cité.

Gwen Piette

Échos de la brocante

Des bénévoles souriantes et bien organisées



Notre brocante annuelle, qui s'est déroulée le 29 et 30 juin 2024, a attiré, comme d'habitude, bon nombre de personnes, que ce soit le samedi ou le dimanche.

Cette année, l'implantation était un peu différente, vus les problèmes de sécurité de la salle du Conseil. Mais l'implantation dans celle du Thé dansant a donné entière satisfaction.

Je tiens tout particulièrement à remercier tous les bénévoles, et ils se reconnaîtront, qui œuvrent chaque année pour acheminer les cartons et autres meubles dans tous les genres ; les personnes qui m'aident à tout mettre en place ; enfin pour les deux jours d'ouverture, celles qui m'accompagnent pour les ventes.

Sans votre soutien efficace, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

De plus, cette manifestation est pour moi un moment de partage et de convivialité qui, je l'espère, continuera de perdurer.

Des trésors à chiner

Théâtre

La troupe « PARIS CÔTÉ JARDINS » a donné quatre représentations en Novembre, salle du thé dansant. Nous vous remercions pour votre présence, votre soutien devant ce divertissement « tout public » qui a déclenché l'enthousiasme. Cette année, nous embarquons sur un paquebot dans un décor que certains d'entre vous (les plus indulgents) ont trouvé d'un réalisme saisissant.

Merci d'être venus si nombreux applaudir cette histoire inédite et originale, ce mix entre « camping paradis » et « la croisière s'amuse » avec un équipage et des passagers hauts en couleur, des situations et des intrigues surprenantes et cocasses saupoudrées de gags et de chansons.

« Kolossal succès » dirait Werner. Nous avons fait le plein de la salle du thé dansant 4 fois et les rires et applaudissements du public ont récompensé nos efforts au delà de nos espérances.

La troupe n'a pas encore programmé son prochain spectacle mais on y réfléchit déjà.

Le créneau de répétition du mercredi 19h45 est maintenu et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres. Alors, n'hésitez pas à sauter le pas et à nous écrire pour nous rejoindre. Acteurs ou scénaristes, comiques ou dramaturges, musiciens, décorateurs ou costumiers, tous les talents sont les bienvenus. Une seule obligation est requise : "la bonne humeur" !

Gérard Meissonnier



My heart will go out



Cours de fitness



Les piliers du bar



Le salut final

La Fête d'Automne : quand la fraîcheur ne nous arrête pas !

Le Dimanche 29 septembre, malgré un ciel couvert, l'association CLPJ n'a pas été découragée par la météo automnale pour célébrer la fête d'Automne sur la Cour d'honneur du Château de Paris-Jardins. Le temps n'a en rien freiné l'enthousiasme des participants, venus en nombre pour l'occasion.



Les pros du barbecue et les pros du buffet des desserts

Un moment particulièrement émouvant a eu lieu lorsque l'association CLPJ a célébré ses 40 ans, avec un clin d'œil spécial. Ensemble, nous avons revisité les souvenirs marquants à travers un diaporama retraçant les moments forts, d'hier à aujourd'hui. Un véritable voyage dans le passé, qui a su réchauffer les cœurs. Une nouvelle fois, la fête d'automne a été l'occasion de voir s'affronter les boulistes les plus aguerris de Paris-Jardins.

Dans une ambiance très conviviale, sans pastis (mais avec de la bière), 17 doublettes (34 Péjistes au total, quel succès!) ont tapé le fer pour tenter de décrocher le trophée si convoité. Au sein d'une Cour d'honneur festive, qui n'avait rien à envier au mythique parc Borély qui accueille le célèbre tournoi «La Marseillaise», la formidable paire Jacques Burel – Jacques Chedeau remportait finalement l'édition 2024 contre la doublette Alain Mague/François Trégoat. Bravo à eux et encore merci à tous les participants... et participantes !

Pendant ce temps, une kermesse attendait les enfants avec divers stands de jeux et, bien sûr, le très apprécié stand des lots à gagner, qui a fait le bonheur des plus jeunes.

Un grand merci aux organisateurs de cette fête d'automne, dont le dévouement et le travail acharné ont fait de cet événement un rendez-vous incontournable. Félicitations à nos bénévoles, dont l'enthousiasme et l'engagement ont été déterminants. Enfin, un immense merci à tous les Péjistes : votre participation et votre générosité ont été essentielles au succès de cette journée.



Notre handi sport - La ligne de départ - Notre plus jeune vainqueur

Tout a commencé dès 10 h, lorsque Adeline, notre organisatrice en chef, a lancé la fameuse course à pied. Petits et grands ont fait chauffer leurs baskets. Les vainqueurs ont été récompensés par des médailles et des coupes. Félicitations à tous les participants pour leurs efforts, et bravo à chacun pour leur engagement !

Les tables, magnifiquement décorées, créaient une ambiance forestière chaleureuse et nous attendaient, prêtes à nous accueillir, car il était temps de passer à table.

Au menu, à 12 h : le traditionnel barbecue avec saucisses, merguez, brochettes et frites, parfait pour réchauffer les plus frileux ! Les desserts faits maison, dont les crêpes chaudes qui ont eu un grand succès, ont également régalé tout le monde.



Des boulistes au masculin et féminin



Nos chefs frites, quel succès !

Soirée Whisky et Gin

Les murs historiques du Château de Paris-Jardins ont récemment accueilli les deux dernières soirées de la section œnologie, consacrées au whisky et au gin.

Ces moments de partage ont permis aux participants de découvrir les richesses et la complexité de ces deux alcools emblématiques, le tout dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

Les amateurs de bon malt



Le whisky, une plongée dans la richesse des terroirs et la science des distilleries

Le 27 juin, les caveaux du Château étaient le cadre de cette première soirée de dégustation. Au cours de celle-ci, les amateurs ont pu déguster différents types de whiskys (6 au total !), venus d'Ecosse, des Etats-Unis, et même de France. Accompagnée pour l'occasion de mets thaïlandais, la dégustation, animée par une spécialiste, a commencé par une explication sur le processus de vieillissement, la distillation, ainsi que sur les différents types de fûts utilisés, chacun donnant au whisky une couleur et des saveurs bien spécifiques. Pendant la dégustation, les discussions allaient bon train : certains préféraient les whikies tourbés, avec leurs arômes fumés caractéristiques, tandis que d'autres ont préféré des saveurs plus douces, aux notes de caramel et de fruits secs...

Au final, ce voyage sensoriel à travers les distilleries a permis de mieux comprendre comment chaque terroir apporte sa propre touche, transformant cette boisson en une véritable œuvre d'art.

Une palette de saveurs



Une soirée gin sous le signe de la botanique

La seconde soirée du 6 septembre était dédiée au gin, avec une belle mise en avant des ingrédients naturels et des arômes qui font la particularité de cette boisson. Les Pèjistes présents ont également découvert les différentes étapes de fabrication à travers la dégustation de 5 gins ; pour chacun d'entre eux, les participants se sont amusés à reconnaître les différentes notes florales et herbacées qui font le caractère de cette eau-de-vie aromatisée. Selon leur provenance, certains gins rappelaient les épices exotiques, tandis que d'autres évoquaient davantage le genièvre, ou encore des arômes d'agrumes et de lavande.

Le Portugal était également à l'honneur de cette soirée avec des spécialités locales pour accompagner la dégustation.

La prochaine soirée dégustation se tiendra très prochainement ! Retour au vin pour cette future session, sans doute autour des cépages cabernet. Nous espérons avoir le plaisir de vous y voir nombreux. « - Vous voulez un whisky ? – Non, juste un doigt. – Vous voulez pas un whisky d'abord ? » (extrait *La Cité De La Peur*).

Nuno et Thomas (section œnologie CLPJ)



Introduction au sujet GIN

Le mot du bureau de CLPJ

Le bureau de CLPJ a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Julien Coulon au bureau pour renforcer notre équipe !

Bien au-delà des 6 membres du bureau qui le composent, c'est avant tout tous les bénévoles de bonne volonté qui viennent nous prêter main forte et soumettre leurs bonnes idées qui rendent l'association si dynamique !

Un planning très complet vous est proposé pour les mois à venir, qu'il s'agisse de l'événementiel ou des pratiques sportives. N'hésitez pas à venir essayer les différentes activités proposées. Il y a tout au long de l'année la possibilité de cours d'essai gratuits et des inscriptions, même en cours d'année.

Les projets du bureau pour cette fin d'année :

- Coordonner les travaux avec la commission Travaux pour la réfection du bar.
- Avancer sur les devis pour Laveissière (sols, peintures, chauffage).
- Coordonner les événements de fin d'année (octobre rose - beaujolais - Noël...).
- Initier des spectacles pour avoir une proposition culturelle ambitieuse.

Si vous avez des projets, propositions idées, (événement - concert - projets), n'hésitez pas à nous contacter.



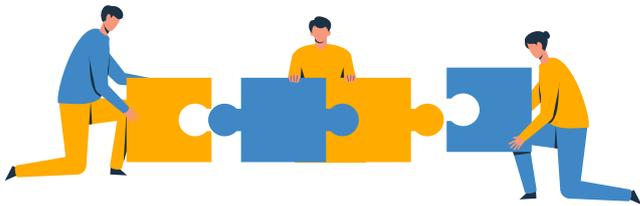
Événements à venir :

Concert : 29 Novembre à 20 h 30 Gérard Meissonnier : entrée libre

Noël des Péjistes le 8 décembre prochain. : Jeux de société- atelier créatif - spectacle d'anglais- goûter - concert de Noël

Illumination : 12 janvier 2025

*Annie Germain, Dimitri Charton, Gwénaëlle Piette, Julien Coulon
Jérôme Mauftras, Mélanie Pacheco*



PROJET PHOTO

Nous avons noté les demandes de Péjistes pour la mise en valeur et le regroupement des plus beaux clichés de Paris-Jardins. Certains Péjistes photographes, amateurs ou amateurs de photos, se sont donc regroupés pour mettre en commun les photos disponibles, les sélectionner et vous proposer un **calendrier 2025 : Paris-Jardins au fil des saisons**.

Le projet a été finalisé en novembre, il existe en 2 versions et est vendu 10€ . Des commandes sont possibles via hello asso, ou des achats au secrétariat, il sera proposé également lors du Noël des Péjistes le 8 décembre prochain.

Philippe Fabry- Serge Ollivier - Jean Louis Grossetete - Marie De Clercq - Jean Marie Porcher- Gwen Piette



RENDEZ-VOUS 2024



Date	Horaire	Activité	Lieu	
Sam. 9 et 16 Novembre	20h45	Pièce de théâtre de la troupe Paris côté jardins " CROISIÈRE PARADIS "	Thé dansant	billets 5€ pot offert à la fin de la représentation
Dim. 10 et 17 Novembre	16h30			
Sam. 23 Novembre	20h00 -01h00	Soirée Beaujolais - Karaoké	Salle thé dansant	20€ /participant
Dim 24 novembre	9h -17h	Bourse aux jouets et vide dressing	Château	5€ /2 mètres
Sam 30 Novembre	15h à 17h	INTERGÉNÉRATION & CLPJ Forum des métiers Un verre sera offerts aux participants à l'issue des échanges	Philadelphie	entrée libre
Dim. 8 Déc.	10h à 12h 14h à 18h	Noël des Péjistes Atelier créatif Noël enfants (3 à 12 ans) Jeux de société -Spectacle de la classe d'anglais - goûter-concert guitare et voix -	Salle thé dansant	entrée libre

RENDEZ-VOUS 2025



Date	Horaire	Activité	Lieu	
Dim. 12 janv	17h - 20h	Illuminations Promenade dans la résidence, illuminez vos pavillons. Nous illumineront les abords de l'étang des platanes Point de ralliement à la lanterne à partir de 18h30	Lanterne	Promenade libre vin chaud et chocolat chaud offert Pensez à apporter vos gobelets
Dim. 19 janv	10H	INTERGÉNÉRATION & CLPJ Atelier Galettes et couronnes atelier enfants	cuisine	Entrée libre
	15h à 17h30	Galette & Animation musicale accordéon en chanson	Salle thé dansant	Entrée libre
Dim. 9 Févr	15h à 17h30	INTERGÉNÉRATION & CLPJ Café d'aide au numérique	Salle thé dansant	Entrée libre
Dim. 9 Mars	15h - 17h	INTERGÉNÉRATION & CLPJ Concert Intergénération	Salle thé dansant	Entrée libre
Sam. 15 mars	20h-2h	St Patrick Dîner spectacle danse - musique initiation danse violon LACADANSE & RED farlow	Thé dansant	Entrée payante Repas et boissons inclus 25€
Vend. 21 Mars	Ouverture 19h Représentation à 20h	Poésie en musique Possibilité de restauration payante sur place avant et après la représentation.	Salle du thé dansant	Entrée libre pour la représentation
Dim 30 mars	15h	carnaval - Thème Histoire	RDV Pelouse perspective	Entrée libre
Dim 27 avr	10h	chasse aux oeufs	RDV Pelouse perspective	Entrée libre
Sam et dim 28 & 29 juin	10h 18h	Brocante de Paris Jardins	Salle thé dansant	Entrée libre
Sam 5 Juillet	18h - 2h	Fête été - Thème antilles françaises	cour d'honneur	repas spectacle payant

Mozart et ses contemporains à Paris-Jardins

Vendredi 11 octobre, la classe de Jennifer Tani et Hugo Teissier nous a présenté un spectacle autour de Mozart et ses Contemporains.

Le programme mettait à l'honneur des œuvres de Mozart (peu jouées) ainsi que celles de plusieurs compositeurs contemporains, un peu rangées au placard.

Pourquoi ?

Certaines furent de véritables tubes en leur temps, et d'autres ont fortement inspiré le génie de la musique.

Une mission un peu pointue, pour un spectacle qui fut accessible et divertissant.

Les élèves ont été extrêmement heureux de se produire dans un lieu aussi agréable que le château, ainsi que de rencontrer un public nombreux et chaleureux.

Il faut dire que Jennifer Tani s'en était donné à cœur joie pour la mise en scène et la direction artistique : il y a eu des ponchos, oui oui, des "bettlejuice", des travestis, des comtes malheureux en amour, une ou deux tentatives de meurtre, des querelles de bonnes femmes...

Toute la classe s'est joyeusement investie pour apporter un peu de magie à ce moment, à travers les décors et les costumes. Et Hugo a mis en musique ce spectacle avec l'excellence qu'on lui connaît. Une chance de voir tout cela se produire à deux pas de son domicile !

Cette soirée n'aurait pu être possible sans le concours de CLPJ et des dames du bar, qui ont accueilli avec enthousiasme la demande du conservatoire pour se produire à Paris-Jardins. Bellini, polenta, amaretti... en lien avec le thème de la soirée, ont régalié le public et ont apporté une très agréable touche de convivialité.

Cette collaboration musicale se poursuivra sans doute en 2025. N'hésitez pas venir découvrir ces spectacles gratuits et à emmener vos enfants. Même si le répertoire lyrique n'est pas votre tasse de thé, vous pourriez avoir envie de pousser la chansonnette en repartant !

On vous donne en exclusivité deux recettes présentes lors de cette soirée.

Stéphanie Quin



Des costumes contemporains



Amaretti Moelleux

proposé à la représentation Mozart et ses contemporains

recette réalisée par Stéphanie Quin

issue du livre "On va déguster l'Italie" de François Regis Gaudry

Pour 15 biscuits environ

200 gr d'amandes en poudre

180 gr de sucre glace

(+ un tout petit peu pour saupoudrer)

2 blancs d'œufs

25 gr de farine d'amande amère

(ou quelques gouttes d'extrait d'amande amère)

Dans un saladier, mélanger les amandes douces broyées et la farine d'amandes amères avec le sucre glace.

Battre les blancs en neige et les incorporer à la préparation jusqu'à obtenir une pâte assez humide et collante.

Former à la main de petites boules de 3 cm de diamètre, les disposer sur une plaque recouverte de papier cuisson et les aplatir légèrement.

Saupoudrer de sucre glace et les cuire dans le four préchauffé à 180° C pendant 10-15 min.

Il doivent former une croûte mais rester clairs.

Sortir les amaretti et les laisser refroidir sur la plaque avant de les déguster.

Ils peuvent conserver leur moelleux plusieurs jours dans une boîte à gateaux en métal bien hermétique.



Le pesto rouge

Servi avec de la Polenta poêlé

200 g de tomates séchées

50 g de pignons de pin grillés

2 gousses d'ail

4 brins de basilic

50 g de parmesan râpé

10 cl d'huile

Préparation : 5 min

1. Mettre dans le bol d'un mixeur les tomates, les pignons, les gousses d'ail pelées, le basilic et le parmesan. Mixer pour avoir une pâte homogène.

2. Verser en dernier l'huile d'olive. Vous pourrez ainsi ajuster la quantité d'huile d'olive à votre goût en l'ajoutant au fur et à mesure par le goulot du mixeur, à la fin.



Si vous avez des recettes à nous communiquer ou des recettes de Pégistes que vous aimeriez retrouver ici, n'hésitez pas à nous écrire, on essaiera pour le prochain numéro.

Association sportive de PJ -Notre quotidien

ASPJ : nouveauté de rentrée, un tournoi de foot

Rentrée sportive avec une météo radieuse en ce dimanche 15 septembre 2024 au "Paris-Jardins cloître stadium".



Les nombreux participants du tournoi

28 footeux ont pris part à ce tournoi de football organisé par l'ASPJ avec 4 équipes. Enfants/adultes qui se sont affrontés en matches aller-retour pour remporter le tournoi.

Sur la Cour d'honneur, un challenge autour d'ateliers de jongles et précision a eu un grand succès.

Une buvette de haut standing proposait les incontournables crêpes d'Adeline et des boissons tout au long de la journée.

Merci aux bénévoles qui ont tenu les ateliers et la buvette toute la journée.

De retour du marché ou de balade, de nombreux spectatr(ices)eurs sont venu(e)s applaudir nos sportifs.

L'équipe des "Poussins" termine victorieuse, suivie de "Paris-Saint-Jardins" et de l "Italie".

Les gagnants du challenge sont repartis avec une médaille au cou.

Rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition.

Julien Piette



Image des finalistes du tournoi



Notre champion de jongles

Du côté du tennis

Dimanche 1er septembre - Inauguration du terrain de "touchtennis"

Le 1er septembre, petits et grands sportifs, fraîchement revenus de leurs vacances estivales, sont venus en nombre pour l'inauguration du nouveau terrain de "touchtennis" de Paris-Jardins. Celui-ci, tracé pendant l'été sur la dalle en béton au niveau du mur d'entraînement de tennis, permettra à tous les jeunes Péjistes de venir taper la balle en toute autonomie (un filet amovible a été installé), et aux plus grands de pratiquer ce sport ludique et fun.



Le site d'inauguration



Le tournoi des plus jeunes

Pour cette journée d'inauguration, un tournoi de "touchtennis" en double était organisé pour les enfants de - 12 ans. Au total, 14 enfants ont bataillé pour espérer soulever le prestigieux trophée !!!

Quentin et Sylvain, les merveilleux vainqueurs de cette 1ère édition ! Bravo à eux.

Lucas et Auguste, les finalistes malheureux, juste devant Flavio et Raphael, 3èmes du tournoi.

Samedi 14 septembre-tournoi de double de tennis

Ambiance formidable pour le tournoi de doubles de rentrée ! Dans un tournoi organisé sur la seule journée du samedi, 6 équipes au niveau très homogènes se sont affrontées. Après les matchs de poules (2 poules de 3 équipes), demi-finales et finale se sont déroulées sous un beau soleil de fin d'été.

Victoire en finale de la redoutable paire Cécile Chhor et Julien Piette contre Serge Bianchi et Thomas Bourel. Bravo à eux !



Les finalistes en double du 14 septembre

Tournoi d'automne en doubles – du 17 septembre au 20 octobre

Comme chaque année, les joueurs de tennis de Paris Jardins célèbrent l'arrivée de l'automne par le traditionnel tournoi de doubles qui s'étale sur quelques semaines. Les feuilles jaunies des arbres qui entourent nos beaux courts, auront pu admirer entre le 17 septembre et le 20 octobre, les coups surpuissants des 28 compétiteurs inscrits pour cette édition 2024 !

Encore bravo à la paire Jean-Paul Altounian – Aissa Chettouh (remplaçant de Richard Temin) pour leur victoire contre Julien Piette et Jean-Paul Bonhommeau.

Thomas Bourel



les participants du tournoi d'automne

les finalistes du tournoi d'automne



Les journées du Patrimoine, 21 et 22 septembre 2024

Pour les amis de l'histoire de Paris-Jardins, les premières préparations des « journées du patrimoine 2024 », ont débuté dès le jeudi 19 septembre, avec l'installation de deux expositions présentées dans les salles du Château :

- L'histoire de la cité coopérative
- Les cités utopiques, entre rêve et réalité

Merci à l'équipe des Amis : (Colette P, Serge O et Karin, Colette L, Pierre, Maryam, Annie, Anne Marie) aidée de Jacques C, Gérard et Michèle M.

Le vendredi 20, deux classes de CM2 de l'école Jean Jaurès de Draveil, soit 64 élèves répartis en 4 groupes, ont pu visiter ces expositions avec Jocelyne et effectuer une visite guidée de notre cité avec Serge B et Karin.

A partir de 19H, nous avons accueilli plus de 45 personnes dont 3 élues de la municipalité de Draveil, lors du vernissage traditionnel des expositions, dans une ambiance très conviviale.

Durant le weekend, 370 visiteurs ont apprécié et commenté la visite de nos expositions. Des échanges se sont instaurés autour de l'évolution et du fonctionnement de notre cité. La grande exposition sur les cités utopiques a également eu un franc succès et nous prévoyons de rééditer le fascicule qui a fait l'objet de plusieurs commandes.

Le dimanche 21 après-midi, sous un ciel resté clément, 35 personnes ont participé à la visite commentée de Paris-Jardins, guidées par Annie Germain, Serge Bianchi et Pierre Concialdi. Le grand nombre de participants nous incite à proposer à l'avenir la constitution de deux groupes distincts afin d'améliorer la qualité de ces visites.

Nous pouvons remercier la communication de la Mairie : article dans le *Vivre à Draveil* et mise en place des affiches fournies par nos soins.

C'est avec satisfaction que notre équipe des Amis de l'Histoire a clôturé ces journées lors du démontage des expositions le dimanche soir. Nous avons été ravis d'ouvrir à cette occasion les salles du château et de faire partager l'histoire de notre cité aux nouveaux arrivants.

Karin Steinhardt

Les brochures sur Les cités utopiques ont été rééditées et sont disponibles au prix de 5 € au secrétariat ou auprès de l'association.

Tel. 06 89 44 72 36

Appel aux Artistes

Pour le Patrimoine 2025 (3ème WE de septembre) Nous exposerons la Biennale des artistes.



Le vernissage



L'exposition

Amis de l'histoire de Paris-Jardins

Histoire d'une cité-jardins : La cité Ungemach à Strasbourg

Une cité-jardins pionnière : Paris-Jardins

Au début du siècle dernier, le concept des « Cités-Jardins » a suscité un engouement sans faille, promettant aux familles modestes, un cadre de vie agréable, adapté au mieux à leurs besoins fondamentaux. Les cas de Letchworth (1907), de Stockfeld (1910), de Paris-Jardins (1911), peuvent être qualifiés de « pionniers », par comparaison à Ungemach.

Patron et philanthrope

Dans le cas d'Ungemach, tout commence à la fin de la Première guerre mondiale, après la signature du Traité de Versailles, rattachant le 28 juin 1919 l'Alsace et la Lorraine à la France. Pendant ce conflit, un industriel alsacien, Charles Léon Ungemach (1844-1928), spécialisé dans la fabrication de conserves, voit sa fortune devenir colossale...



Des pavillons identiques et colorés

Outre le fait d'être riche, cet homme se révèle être un philanthrope dans l'âme, qui privilégie le bien être de ses ouvriers ; ce que certains qualifieront de « paternalisme »... Il n'hésitait pas à équiper ses usines de cantines, de salles de repos, de bibliothèque, de douches, à l'image des cités de Noisiel et de Guise, au siècle précédent ... L'efficacité et la rentabilité passaient aussi par un certain confort dans les conditions de travail de ses employés.

Un eugénisme positif ?

Le projet de cité-jardins à Strasbourg, en 1923, n'est pas vraiment le fait d'Ungemach, qui en assure le financement, sur une superficie de 12 hectares... L'éminence grise s'appelle Alfred Dachert, un de ses proches collaborateurs, doté d'une intelligence fine. Quoique privé d'accès aux études supérieures, Dachert est un autodidacte, polyglotte, écrivain sous pseudonyme, lecteur insatiable, « franc tireur » emblématique d'une élite savante séduite par « l'eugénisme ». Dans son cas, l'eugénisme « planifié » est une sélection qui se veut positive, à partir de critères et de qualités définies (hygiène et moralité), par crainte de la dépopulation, et pour une amélioration des qualités des résidents de la cité.

Dachert, dans ses écrits, prend position sur les concepts fondamentaux de dégénérescence, de poids de l'hérédité, de responsabilités des aînés sur les générations futures. Il se veut concepteur, puis directeur d'un véritable « laboratoire sociétal ». Il s'agit de sélectionner une élite. Une grille précise de notations légitime le choix des résidents.

De fait, la cité Ungemach que conçoit Dachert n'est pas destinée aux plus démunis, ni aux victimes de pénurie de logements : elle cible les familles appartenant à des classes populaires considérés comme les souches les plus utiles voire les plus saines.

Ces familles doivent être scientifiquement sélectionnées. Un questionnaire très détaillé est censé établir quelles sont les intentions des couples et mesurer au moyen d'indicateurs précis leur « potentiel de fécondité » ; ainsi que la valeur de leur future progéniture. A l'issue de cette pré-sélection, les ménages les plus prometteurs sont recrutés par Dachert. Ils se verront attribuer en tant que locataires un pavillon spacieux, implanté dans un lotissement verdoyant conçu pour « protéger la sérénité des géniteurs », à la condition expresse de procréer.

Des conditions strictes

Le maire de Strasbourg met à disposition d'Ungemach des terrains. Les architectes se mettent au travail. Il en résulte une cité jardins composés de 140 pavillons tous identiques, composés de 4 à 5 pièces, avec jardin aménagé, cave, buanderie, d'une superficie de 100 à 140 m². La cuisine en est la pièce privilégiée. Tout célèbre la symbolique du rassemblement, de la convivialité, de la FAMILLE - car LA FAMILLE reste le maître mot ...

Outre cette « pré-sélection des couples », les conditions d'admission y sont très strictes. Les locataires s'engagent à respecter à la lettre un règlement intérieur de plus de 300 articles, sous peine d'amende, ou, plus grave, d'exclusion définitive.

Parmi les critères principaux : l'homme doit avoir un travail stable et suffisamment rémunéré pour ne pas être endetté. Sa femme doit s'engager à ne pas exercer de profession, à rester en permanence dans son foyer, qu'elle doit minutieusement entretenir. Le couple doit élever au moins 3 enfants. Si toutefois ce chiffre n'est pas atteint lors de l'admission, le couple doit s'engager à procréer s'il est déclaré « apte » après visite médicale.

La question du nombre d'enfants est rédhibitoire : si un ou plusieurs enfants décèdent, ce qui était malheureusement fréquent pour l'époque, les parents se voient expulsés de leur logement.

L'entretien du jardin est aussi réglementé : hauteur réglementaire des haies, respect du tracé des allées, plantations saisonnières. En cas de défaillance des occupants, la ville se charge de l'entretien selon ces normes, mais à la charge... des locataires !

Loin de Paris-Jardins

Tout ceci peut nous paraître outrancier. Pourtant, les témoignages concordent : Ungemach est présenté comme un lieu de vie exceptionnel, basé sur l'esthétique, l'ordre, la propreté, l'hygiène, la santé

Il y aurait même une certaine fierté pour les mères de familles à être inspectées par surprise, en tant que ménagères accomplies, reconnaissantes du confort et de la promotion accordés.

Les visites médicales inopinées seraient jugées non intrusives, prouvant par là même que les concepteurs d'Ungemach se préoccupent de la santé de leurs administrés .

Le seul reproche des résidents est que manque cruellement un lieu de rassemblement, une «Agora ». En l'absence de place de village, de brasserie, de commerces, le seul et unique repère reste LE FOYER, la maison, le jardin...

On est ainsi très loin de l'idéal de Paris-Jardins, du respect de la spécificité de chaque famille, de chaque foyer, de la qualité de ses espaces communs. Mais il faut prendre en compte le contexte historique, sociétal, hygiéniste de l'époque. L'Alsace, dans les années 1920, devait se reconstruire une identité propre, teintée cependant d'influences germaniques, telles que la règle des trois K : « Kirche (église) Küche (cuisine) Kinder (enfants) », appliquée dans la cité d'Ungemach.

Cette cité-jardins, si différente de la notre, a perduré sous sa forme initiale jusqu'en 1950. Elle a été reprise par la ville de Strasbourg, puis par un organisme de logements sociaux. Très visitée de nos jours, proche du parlement Européen, Ungemach pourrait pourtant connaître les convoitises de promoteurs immobiliers.



Décès

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de
Madame Pontarollo Marie Christine
Madame Deroin
Monsieur Chabert

Annick Hersen, ancienne présidente de Paris-Jardins, évoque l'engagement de Marie-Christine Pontarollo dans la sauvegarde de la Lanterne.

« En 1981, la Lanterne était en très, très mauvais état. Nombre de Péjistes ne souhaitaient alors pas la réparer. Avec Marie-Christine Pontarollo, nous avons présenté à la municipalité de Draveil un dossier de sauvetage. Nous faisons du porte-à-porte dans Paris-Jardins, carte postale à l'appui, pour persuader les sociétaires de restaurer ce bâtiment, le plus ancien de notre cité !

Nous avons présenté au Conseil d'administration des devis, préparés avec l'aide du gendre d'un sociétaire, professeur dans une école d'architecture. Les beaux plans (« écorchés ») de charpente de la Lanterne ont pesé dans la solution. Grâce à une subvention de la mairie et à la vente d'un lot constructible, des artisans et des « compagnons du tour de France » ont pu mener à bien la restauration. Nous fûmes récompensées de notre persévérance, lors de la célébration de la « Lanterne rénovée », le 17 octobre 1982. Ce fut une soirée émouvante, mémorable par une exposition, un spectacle son et lumière, devant de très nombreux sociétaires, et les jeunes Péjistes à bicyclette !

Marie-Christine vient de nous quitter. Nous souhaitons, au-delà de notre tristesse, que son dynamisme et son enthousiasme pour la sauvegarde de la Lanterne ne soient pas oubliés. »





Marie-Christine et Jean Pontarollo habitaient Paris-Jardins depuis le début des années 70. Ensemble, ils y fondèrent une vie de famille que leurs enfants, Olivia et Mathias, souhaitent à tous les enfants du monde.

Jean a quitté la scène en 2018... Marie-Christine le 19 août dernier.

De ce demi-siècle de leur enfance, de leur adolescence et de leur vie d'adulte heureux, les enfants Pontarollo formulent le souhait que les jeunes familles PJistes et leurs enfants connaissent à leur tour :

- Les balades nocturnes à vélo, qui apprennent le goût de la nature
 - Les barbecues et les concerts dans le garage entre copains
- parce que les copains c'est ce qu'il vous restera toujours
- Le skate-board et le roller dans la rue, les courses de poubelles, les méchouis, les fêtes d'automne,
- les bêtises et les voisins qui comprennent 😊 parce que la jeunesse à PJ n'a aucun prix !

De là où ils sont, les cœurs de Jean et Marie-Christine seront toujours à Paris-Jardins

Olivia Pontarollo



Pavillons à vendre

Maison : 43, allée de la Cité nouvelle
Terrain : 541m² - Surface sol 79 m² - Surface dépendance 9m²
Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 10 905 *
Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 618 €*
Contact : Mme Pellet 06 07 71 48 53

Maison : 11; allée du Sud au Nord
Terrain : 962 m² - Surface sol 117 m² - Surface dépendance 10 m²
Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : en cours de calcul
Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 1005 €*
Contact : Mr Pothier 06 63 26 82 91

*Supplément cotisation 69 € voiture principale et 35 € par voiture supplémentaire
Les montants des droits d'entrée et des cotisations sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de varier suite à la visite de conformité réalisée au moment de la mise en vente

Pavillons à vendre

Maison : 44, allée des Vergers

Terrain : 937 m² - surface au sol : 169 m² - Surface dépendance 19 m²

Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 18 241 €

Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 1 259 €

Contact : Monsieur Uzenat 06 08 62 01 78

Maison : 7, allée de Villeneuve

Terrain : 697 m² - surface au sol : 140 m² - Surface dépendance 0 m²

Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 14 857 €

Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 966 €

Contact : Monsieur Bouffard 06 50 78 27 26

Maison : 23, allée du Cloître

Terrain : 971 m² - surface au sol : 121 m² - Surface dépendance 12 m²

Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 15 283 €

Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 1 032 €

Cécile Chhor : 06 51 12 07 21

Maison : 30, allée des Vergers

Terrain : 1017 m² - surface au sol : 78 m² - Surface dépendance 16 m²

Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 13 057 €

Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 860 €

Mme Agnès Borgis : 07 69 00 17 10

Maison : 33, allée de la Perspective

Terrain : 944 m² - surface au sol : 76m² - Surface dépendance 18 m²

Droit d'adhésion à PARIS-JARDINS : 10 913 € *

Cotisation annuelle PARIS-JARDINS : 672 €*

Contact : nath.gilb@outlook.fr

*Supplément cotisation : 69 € voiture principale et 35 € par voiture supplémentaire

Les montants des droits d'entrée et des cotisations sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de varier suite à la visite de conformité réalisée au moment de la mise en vente

Petites Annonces

Baby sitting :

Je m'appelle Natacha, 19 ans, étudiante en 2eme année de licence. J'habite Paris-Jardins, allée de la Cité Nouvelle. Je vous propose de garder vos enfants chez vous ou chez moi. J'ai de l'expérience dans ce domaine, quelque soit l'âge de l'enfant. Vous pouvez me joindre au 06 58 86 40 19.
À bientôt,
Natacha

Je m'appelle Mathilde. J'ai 19 ans et suis étudiante en troisième année de chirurgie dentaire. Je dispose d'expérience dans la garde d'enfants et je suis sérieuse et responsable. Je suis également disponible pour l'aide au devoir, si besoin. C'est avec joie et grand plaisir que je veillerai sur vos enfants. Vous pouvez me contacter au 07 66 58 45 89. Je vous remercie par avance et reste disponible si besoin,
Cordialement,
Mathilde Roma

Cours particuliers :

Professeur d'anglais, maintenant à la retraite, serait ravie de donner des cours particuliers d'anglais tous niveaux.
Cristel Valency
Pour me contacter :
Tel port : 06 89 67 24 72 (je ne réponds pas aux numéros inconnus, par contre j'écoute mes messages vocaux !)
e.mail : valency.cristel@gmail.com

Annonces : si vous souhaitez proposer des services (baby-sitting, cours...), écrivez à lanterne@paris-jardins.fr pour que votre annonce paraisse dans la prochaine *Lanterne*.

Responsable de la publication : Michel Dardenne

Comité de rédaction : Serge Bianchi, Béatrice Lembach, Gwen Piette, Ségolène Huguenot, Pierre Concialdi, Serge Ollivier